

CERTIFICATIONS



La nouvelle certification AMF impose à toute personne qui intervient dans le cadre d'instruments financiers l'obligation de justifier d'un seuil minimal de connaissances. Elle permet d'apporter des connaissances réglementaires et techniques pour exercer leur future fonction.

Depuis le 1^{er} Juillet 2010, « tout prestataire de services d'investissements doit s'assurer que les personnes physiques placées sous son autorité ou agissant pour son compte disposent des qualifications et de l'expertise appropriées ainsi que d'un niveau de connaissance suffisant » (art 313-7-1 du RGAMF). Passer la certification AMF augmente l'employabilité.

Organisation :

Public : chargé(e) de clientèle, conseillère(e) financier(e), gérant(e), analyste financier,

Pour les personnes préparant ou titulaire d'un BTS Banque, BTS assurance ou un titre niveau II « Chargé(e) de clientèle Banque-Finance-Assurance », possibilité de passer l'examen +1 session de rattrapage avec le CFPB (centre de formation de la profession bancaire).

Ce pack comprend :

- . Un accès libre de 6 mois d'entraînement en e-Learning.
- . 3 tests de positionnement de 3 heures chacun.
- . 1 manuel des marchés financiers.
- . 1 tutorat par mail
- . 1 inscription à la certification et 1 rattrapage si besoin.

Examen : se présente pour la forme d'un questionnaire à choix multiples de 100 questions, réponses ventilées dans 12 domaines de connaissances définis.

Programme :

- . Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international.
- . La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements.
- . La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- . La réglementation Abus de marché.
- . Le démarchage bancaire et financier, la vente à distance et le conseil du client.

- . La relation avec les clients et l'information des clients
- . Les instruments financiers et les risques
- . La gestion collective/la gestion pour compte de tiers
- . Le fonctionnement et l'organisation des marchés
- . Le post-marché et le back office
- . Les émissions et les opérations sur titres
- . Les bases comptables et financières

La certification HND :

La certification HND (Higher National Diploma) correspond à un niveau III (bac+2) qu'il est possible de valider en fin de seconde année d'un parcours bachelor.

Elle est matérialisée par un diplôme national supérieur britannique et permet à ce titre de postuler pour une troisième année dans une université à l'étranger afin de valider un véritable bachelor of at.

Certification BULATS (Business Language Testing Service)



Une préparation au test de référence mondiale multilingue BULATS

Utilisé au niveau international pour le recrutement au sein des entreprises et des industries, le Bulats est un test de langue qui vous donne accès à l'inscription auprès des universités étrangères.